

Técou, le 17 juin 2025

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Objet : *Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

LUNDI 23 JUIN 2025 à 18h00
Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
Le Nay - 81600 Técou

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

Approbation procès-verbal

1°) DELIBERATIONS

- 01- Approbation du Règlement d'accès aux services de transport scolaire
- 02- Approbation du Plan de Mobilité Employeur de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet
- 03- Instauration du Forfait Mobilités Durables pour les agents de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet
- 04- Organisation d'une Journée Mobilité dans le cadre du Plan de Mobilité Employeur - Prise en charge exceptionnelle d'un abonnement mensuel aux transports en commun
- 05- Schéma de Cohérence Territoriale - Bilan de la concertation et arrêt du projet d'élaboration du SCOT
- 06- Prescription de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Busque, approbation des objectifs poursuivis, précision des modalités de concertation en application de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme
- 07- Bilan de la concertation du projet de modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme de Graulhet
- 08- Prescription de la révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Rabastens, approbation des objectifs poursuivis, précision des modalités de concertation en application de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme
- 09- Délégation du droit de préemption urbain à l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie portant sur des parcelles identifiées au sein des îlots du Gouch, Grand rue, Panessac, Voltaire et du Château dans le secteur patrimonial de

- 10- Mise à jour du volet stratégie foncière du schéma de développement économique (SDE)
- 11- Approbation du bilan annuel du Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de la Communauté d'agglomération pour l'année 2024
- 12- Zone d'activités de Beauvais-sur-Tescou - Avenant n°1 au mandat d'étude et de réalisation
- 13- Archéosite de Montans - Modification de la tarification
- 14- Approbation et modalités de financement du projet Travaux de sécurisation des écoles 2023
- 15- Décision Modificative n°1 Budget Principal
- 16- Décision Modificative n°1 Budget Déchets
- 17- Décision Modificative n°1 Budget Voirie
- 18- Modification de la tarification de la redevance spéciale déchets
- 19- Octroi d'une garantie d'emprunt à Habitat Social PACT 81 - Opération à Cadalen Route de Gaillac - Parc social public Acquisition et amélioration de trois logements
- 20- Octroi d'une garantie d'emprunt à 3F Occitanie - Opération Cami Ploum à Gaillac - Parc social public avec l'acquisition en VEFA de 25 logements
- 21- Octroi d'une garantie d'emprunt à 3F Occitanie – Opération à Gaillac Rue de la Pouille - Parc social public - Acquisition en VEFA de 35 logements
- 22- Octroi d'une garantie d'emprunt à Tarn Habitat - Opération Boulounette à Giroussens - Parc social public - Construction de 16 logements
- 23- Autorisation de signature des accords-cadres pour la « Fourniture, montage et réparations de pneumatiques pour le service parc automobile pour la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet et la fourniture et pose pour les communes membres »
- 24- Avis sur l'attribution des marchés relatifs aux « Travaux d'extension et de restructuration du bâtiment V'innopôle à Peyrole »
- 25- Rapport d'activités 2024 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 26- Modification du tableau des effectifs
- 27- Modification de l'accord cadre relatif au télétravail

2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.

Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération

Pouvoir : Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées **avant le lundi 23 JUIN 2025 - 12h00.**